

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
12 Septembre 2022**

Arrondissement d'ANGERS

Département de Maine-et-Loire

Le douze septembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de Durtal se sont réunis en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Durtal, sous la présidence de Mr FARION Pascal.

Convocation : le 6 Septembre 2022

Nombre de membres convoqués : 13

Nombre de membres présents : 9 : Mesdames BIGNON, COSNARD, GOUTÉ, JOUIS, VIERON, VILATTE et Messieurs AUBRY, DEHONDT et FARION.

Nombre de membres excusés : 3: Mesdames CHOUTEAU, JASNAULT et Messieurs BELISSON

Pouvoir :

Nombre de membres absents : 1: Madame ZALTSMAN.

SOMMAIRE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 13 et du 20 juin 2022
2. Création d'une régie de recette
3. Point aide sociale Mme D
4. Repas du 19 octobre 2022
5. Montant participation financière au repas des non-bénéficiaires
6. Distribution des colis 18 octobre 2022
7. Semaine bleue
8. Animations à venir
9. Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 13 et du 20 juin 2022

Pour : 9 / Contre : / Abstention :

- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **approuve le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022**

Pour : 9 / Contre : / Abstention :

- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **approuve le procès-verbal de la séance du 20 juin 2022**

2- Création d'une régie de recette

Il est proposé de créer une régie de recettes afin que les participants aux sorties proposées par le CCAS puissent payer directement auprès de la régie à l'accueil évitant ainsi des frais pour l'envoi de leur règlement en trésorerie.

Pour : 9 / Contre : / Abstention :

- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **autorise M. le Président à créer, modifier ou supprimer une régie de recette nécessaire à l'organisation de manifestations par le CCAS**

3- Point aide sociale Mme D

Lors de la séance du CA du 13 juin 2022, il avait été décidé d'accorder une aide d'un montant de 196.44€ afin de prendre en charge le résiduel de loyer impayé de Mme D.

Entre temps, l'assistante sociale a repris le dossier et a demandé à annuler le versement de cette aide car la situation a changé et la dette est désormais bien plus élevée.

4- Repas du 19 octobre 2022

221 personnes se sont inscrites pour participer au repas du 19 octobre 2022.

Choix du menu :

Entrée : Tartelette de tomates confites et œuf mollet au jambon cru

Plat : Ballottine de volaille farcie aux champignons et marron sauce thym

Dessert : Craquant au chocolat crème anglaise au cointreau

5- Montant participation financière au repas des non bénéficiaires

Point retiré de l'ordre du jour car délibéré en séance le 20 juin 2022

6- Distribution des colis le 18 octobre 2022

La distribution des colis aura lieu le 18 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 salle Haute de l'Odysée. Le choix du colis s'est porté sur la proposition de Super U.

7- Semaine bleue

La semaine bleue est prévue du 3 au 9 octobre 2022.

Plusieurs propositions d'animation avaient été faites : cinéma, ateliers bien vieillir, animation auprès des écoles. Malheureusement, nous restons dans l'attente des propositions ou retours ciné, clic et écoles.

8- Animations à venir

Atelier numérique : Session 2 le 21/09/2022
 Session 3 le 26/10/2022

Sans question, la séance est levée à 18 heures 45.

La prochaine commission est fixée au 14 novembre 2022 à 18h30.

Mr Pascal FARION Maire, Président du CCAS

